

- 1) Hors classe 2019
- 2) Classe exceptionnelle et échelon spécial 2019
- 3) Intégration des instituteurs dans le corps des PE-rentree 2019
- 4) Phase d'ajustement
- 5) Inéat-Exeat
- 6) Affectations des stagiaires

1) HORS CLASSE :

L'IA a précisé qu'une réunion d'harmonisation, au niveau départemental, a eu lieu afin d'éviter des écarts d'appréciation entre les circonscriptions.

De même, il a insisté sur le fait qu'il est impossible de revenir, selon les textes, sur les avis.

Sur 843 promouvables, 127 collègues sont promus soit un ratio de 15,1%.

2) CLASSE EXCEPTIONNELLE :

Vivier 1 : 125 promouvables

55 collègues ont été promus

Vivier 2 : 8 collègues promouvables

6 ont été promus.

Le SE-Unsa se félicite de voir que certains collègues ont pu être promus cette année puisque, contrairement à la HC, les avis peuvent être modifiés. En effet, l'administration doit respecter un contingent : 15% Excellent et 20% Très Satisfaisant.

Echelon spécial : 6 collègues promouvables ont été automatiquement promus.

Sur cette question des promotions, le SE-Unsa estime qu'il n'est pas du ressort d'une organisation syndicale d'affirmer que la valeur professionnelle d'un enseignant est supérieure à celle d'un autre. C'est pourquoi nous nous refusons de défendre en commission une situation individuelle qui entrainerait l'exclusion du tableau d'avancement d'un autre collègue (les contingents ne sont pas variables).

3) INTEGRATION DES INSTITUTEURS DANS LE CORPS DES PE :

Seuls 2 collègues en ont fait la demande et ont ainsi intégré le corps des PE.

4) PHASE D'AJUSTEMENT :

A la suite des demandes de révision d'affectation envoyées par les collègues ainsi que celles portées par le SE-Unsa, L'IA est revenu sur certaines situations et notamment sur les affectations d'office (3^{ème} écran).

Plus 70 collègues restent à ce jour sans affectation. Le Se-Unsa déplore que leur affectation ne leur soit communiquée que le 28 août, jour de la CAPD.

5) INEAT - EXEAT :

Sur 134 demandes d'inéat, l'IA en a accepté 3.

Il a accordé également un exéat suite à l'inéat obtenu dans le département souhaité.

6) FSR :

53 collègues sont concernés. Ils ont reçu leur affectation lors de la réunion avec l'administration, le 1^{er} Juillet.

Me Maire rappelle les recommandations concernant les niveaux de classe :

- Pas de CP,
- Pas de double cycle (ex : CE2-CM1),
- Pas de TPS pur
- Eviter les Petits et si possible la maternelle puisque l'école maternelle met plus en difficulté les stagiaires

Commissions postes à profil et à exigence particulière :

Suite à l'appel à candidatures sur ces postes, des collègues ont postulé. Ils ont ainsi reçu un avis (favorable / défavorable).

Il est à noter que tous les postes n'ont pas été pourvus, les IEN vont donc solliciter certains collègues. Les affectations seront connues lors de la prochaine CAPD du 28 août.

Question diverse : accueil des PS l'après-midi à la rentrée prochaine

La question de la sieste en dehors de l'école a été débattue suite à l'envoi d'un formulaire dans les écoles. Nous vous invitons à consulter cet article afin d'en savoir plus sur cette question : <http://sections.se-unsa.org/80/spip.php?article3389>